



Note de service

DESTINATAIRES : Tout le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Gabriel Rondeau-Dumas, chef de service de la paie – volet support, contrôle et amélioration continue
Direction des ressources financières.

DATE : Le 10 septembre 2025

OBJET : **Paie de la banque de congés de maladie ou récupération de la banque de congés de maladie négative**

Nous tenons à vous informer que nous procéderons automatiquement à la récupération complète de la banque de congés de maladie pour les employés ayant un solde négatif au 30 novembre 2025.

Il est de votre responsabilité de vérifier l'état de votre banque de congés de maladie en consultant la section **Banques** de votre relevé de paie. Le solde de votre banque de maladie est aussi affiché dans l'application Web eEspresso GRH-Paie sous le menu **Dossier employé - Banques**.

Pour les employés ayant un **solde positif**, le paiement sera effectué avec la paie no 18 qui sera déposée le 11 décembre 2025.

Pour les employés ayant un **solde négatif**, la récupération sera effectuée avec la paie no 18 qui sera déposée le 11 décembre 2025. Toutefois, pour les employés ayant un solde négatif, nous offrons la possibilité de rembourser graduellement ce solde. Vous devez alors remplir le formulaire en ligne à l'adresse : <https://forms.office.com/r/DyenwT1WE2>, ou en balayant le code QR ci-dessous :



Vous pouvez aussi communiquer avec nous au 450 679-7243 (PAIE) ou 1 844 897-7243 (PAIE) ou par courriel à l'adresse paie.regionale.ci:sssmc16@ssss.gouv.qc.ca.

Merci de votre attention.